



Comme l'an passé, la cérémonie de vœux s'est déroulée dans l'église désacralisée que la mairie espère voir restaurer pour en faire très certainement un lieu culturel.

DES FRESQUES D'EXCEPTION

L'église, dossier prioritaire

LACHAPELLE-SOUS-GERBEROY La cérémonie de vœux a eu lieu dans l'église désacralisée que la municipalité aimerait faire restaurer.

Il ne faisait pas chaud ce dimanche 14 janvier au matin dans l'église de Lachapelle-sous-Gerberoy. Comme l'an dernier, c'est dans l'édifice désacralisé depuis de nombreuses années, que la municipalité a choisi d'organiser sa cérémonie de vœux. L'occasion de mettre de nouveau en lumière le grand projet que caresse le maire Bruno Ronseaux et son équipe : restaurer l'édifice inscrit au registre des Monuments Historiques depuis le 10 août 2011. Le travail s'annonce énorme et la somme qu'il faudra dépenser tout autant : de 500 000 à un million d'euros. La restauration sera donc conditionnée par l'obtention de subventions. Le conseil départemental de l'Oise a d'ores et déjà apporté sa contribution pour l'étude préalable lancée pendant l'année.

L'ÉGLISE FUT AUSSI « UN ATELIER ARTISTIQUE »

Cette étude a entre autres confirmé que Notre-Dame n'était pas qu'une église mais aussi un « atelier artistique » avec des fresques exceptionnelles réalisées du XIIe au XIXe siècles. Les Journées du patrimoine ont permis à 108 personnes de découvrir le monu-

ment, contre 57 l'année précédente. Dans le livre d'or mis à la disposition du public, les remarques sont allées dans le même sens : faire de l'église un lieu vivant, de culture. Lachapelle-sous-Gerberoy s'apprête aussi à fêter comme il se doit le passage de la flamme olympique le 18 juillet prochain. Grâce à Pierre Chavonnet, maire de Gerberoy, commune retenue pour recevoir la flamme, et la volonté de Fabienne Cuvelier, présidente de la Communauté de communes, Lachapelle-sous-Gerberoy et Songeons seront en effet associées à l'événement.

UNE SENTE PIÉTONNE À BALLEUX

Autre projet, le dossier de la sente piétonne à Balleux, qui sera redéposé pour subvention. Idem pour le cimetière « dont on n'est pas très fier, on va donc l'embellir » a souligné Bruno Ronseaux. La commune va en outre recruter un nouvel agent communal pour un travail à 80% car le mi-temps n'a pas permis de pourvoir le poste. Du côté des élus, le conseil municipal va élire une nouvelle adjointe : Elodie Baticle souhaite passer la main mais continuera à siéger avec ses collègues.

Sylvie Godin



La population, Jean-Claude Baguet et Pierre Chavonnet, maires de Songeons et Gerberoy, Fabienne Cuvelier, présidente de la CCPV et Pascal Verberke, vice-président du conseil départemental ont répondu à l'invitation ce dimanche 14 janvier dans la petite église Notre-Dame.

Un spectacle-débat sur le dépistage programmé à Songeons



SONGEONS

En février 2023, la Communauté de Communes de la Picardie Verte (CCPV) a répondu à un appel à projet sur la sensibilisation des dépistages organisés des cancers envers les habitants et les professionnels. Ce projet est financé à 100 % par l'ARS Hauts-de-France. La CCPV a donc élaboré un programme d'actions sur la sensibilisation aux dépistages s'étalant de septembre 2023 à juin 2024. À cet effet, le 25 janvier 2024 à 18h30, un spectacle-débat intitulé « Dépiste, prouve que tu existes », présenté par la compagnie « La Belle Histoire » et ses comédiens Cindy Badaut, Angélique Catel et Greg Allaëys, se tiendra

Trois campagnes de dépistages existent en France : pour le cancer du sein, le cancer colorectal et du col de l'utérus.

au complexe culturel et sportif de Songeons.

« A la fin de cette représentation, un temps d'échanges aura lieu en présence d'un médecin pour répondre à toutes les questions du public », précise la CCPV. Pour rappel, trois campagnes nationales de dépistages existent en France : pour le cancer du sein (50-74 ans), le cancer colorectal (50-74 ans) et le col de l'utérus (25-65 ans).

L'entrée est gratuite.

RENDEZ-VOUS

SONGEONS

Assemblée des pêcheurs

L'Assemblée générale de l'AAPPMA la Truite de Songeons aura lieu le vendredi 9 février à 19 heures à la mairie de Songeons.

Stationnement lors du marché

Lors du marché du jeudi matin, le stationnement est interdit place de la Halle, du mercredi à 22 heures jusqu'au jeudi 14 h.

Horaires de la mairie

Le secrétariat de la mairie est ouvert au public :
- du mardi au vendredi, de 13h30 à 17h30,
- le 1er et le 3ème samedi du mois, de 9h à 12h.
Tél. : 03 44 82 30 47
Courriel : mairie@songeons.fr
En cas d'urgence, portable mairie : 06 38 30 45 22.

MA PRESSE LOCALE

Le Bonhomme Picard, c'est un journal tous les mercredis mais également un site Internet actualisé tous les jours : LEBONHOMMEPICARD.FR

Commandez votre journal en version papier sur la boutique de notre site ou consultez-le en version numérique sur : MAPRESSELOCALE.FR